



Prix des fournitures scolaires **UNE RENTRÉE TRÈS COÛTEUSE**

Page 4

LE JEUNE

N° 7091 — MARDI 14 SEPTEMBRE 2021

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Affaire de la vidéo de haine contre les Kabyles

HUIT MOIS DE PRISON FERME CONTRE ERRIVA

Page 2

RÉOUVERTURE DES SALLES DE SPORTS ET DES MARCHÉS DE VOITURES

LE GOUVERNEMENT DESSERRE L'ÉTAU DU CONFINEMENT



Un nouvel allègement dans les mesures restrictives prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus a été décidé. Les horaires du confinement partiel à domicile ont été revus d'une heure et la mesure de fermeture de certaines activités est levée, alors que les regroupements et rassemblements publics demeurent toujours interdits.
Page 3

DÉBAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Le grand oral de Benabderrahmane

Page 3

ELLES ONT ATTEINT 2,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Les exportations hors hydrocarbures en forte hausse

Page 3

CONFLIT À LA JS KABYLIE

Deux directions se disputent le siège du club

Page 16

VERDICT DE L'AFFAIRE DE LA VIDÉO DE HAINE CONTRE LES KABYLES

Huit mois de prison ferme contre Erriva



C'EST FINALEMENT une sentence judiciaire peu sévère qui a été prononcée contre l'auteur de la vidéo appelant à la haine des Kabyles. Le juge près le tribunal d'Annaba a requis huit mois de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA contre l'anti-Kabyle, le dénommé Rayfa, alias Erriva. Pour rappel, durant la première audience judiciaire qui s'est déroulée vers la fin du mois d'août dernier, le ministère public avait requis contre Erriva 5 ans de prison ferme. Il convient de signaler que durant le procès, Rayfa, alias Erriva, a regretté la diffusion de sa vidéo et a demandé pardon aux Kabyles, tout en avouant que le meurtre horrible et ignoble de Djamel Bensmail l'avait atrocement marqué. Pour rappel, dans une autre vidéo, Rayfa avait appelé les jeunes d'une quarantaine de wilayas à venir lui apporter aide et assistance quant au contenu de sa vidéo criminelle. Il semblerait, selon des sources judiciaires, que le juge n'ait pas tenu compte hier du danger de cet appel, compte tenu de la gravité de l'état mental d'Erriva, occasionnée par l'absorption de psychotropes au moment de commettre ces faits délictueux. Le verdict proclamé hier par le tribunal d'Annaba a suscité beaucoup de mécontentement auprès des citoyens de la Coquette, venus en grand renfort apporter leur soutien à leurs "frères kabyles". Pour rappel, cette affaire a commencé en août dernier, après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo, par Erriva, incitant à la haine entre les Algériens. La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) avait saisi la justice le mardi 17 août 2021, par l'intermédiaire de son bureau régional d'Annaba, pour déposer plainte contre X auprès du procureur de la République pour «discours de la haine avec appel à la violence». Cette plainte s'inscrit conformément à l'article 32 de la loi sur la lutte contre la discrimination et le discours de la haine. Trois jeunes se proclamant citoyens d'Annaba avaient lancé un discours des plus haineux, voire criminel, appelant «à rayer la Kabylie de la carte de l'Algérie». A Annaba, comme ailleurs, la vidéo d'Erriva et consorts ainsi que son appel à la solidarité de la population n'avaient pas eu d'écho. La majorité des citoyens parlent plus de «nos frères kabyles martyrisés» et de «vous profitant de la tragédie nationale pour alimenter le feu de la haine».

Nabil Chaoui

2

NATIONALE

ALLÈGEMENT DU CONFINEMENT PARTIEL

Ouverture des marchés de véhicules d'occasion et des salles de sports

Un nouvel allègement dans les mesures restrictives prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus a été décidé. Les horaires du confinement partiel à domicile ont été revus d'une heure et la mesure de fermeture de certaines activités est levée, alors que les regroupements et rassemblements publics demeurent toujours interdits.

En faveur de l'amélioration de la situation épidémiologique dans le pays, après une troisième vague de contamination meurtrière, le Premier ministre a décidé d'un nouvel allègement des restrictions. Il a ainsi été décidé la levée de la mesure de fermeture des activités des marchés de vente de véhicules d'occasion, des salles omnisports et des salles de sport, des maisons de Jeunes ainsi que des centres culturels et des bibliothèques, et ce dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile. Cette mesure est, pour sa part, reconduite pour une période de quinze jours, à compter d'aujourd'hui, dans 31 wilayas, de 22 h à 5 h, selon le communiqué des services du Premier ministre. Les wilayas concernées gagnent donc une heure. Le nombre de wilayas concernées par cette mesure a été revu à la baisse. 31 wilayas, au lieu de 40, sont ainsi soumises à cette mesure. Il s'agit des wilayas de Laghouat, Oum El-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Bêchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Ouar-gla, Oran, El-Bayadh, Boumerdès, El-Oued, Khenchela, Souk Ahras, Nâama, Aïn Témouchent et Relizane. Les 27 autres wilayas ne sont pas concernées par cette mesure. Les walis peuvent cependant, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exigerait la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination. Parallèlement à la levée d'interdiction sur les activités



économiques et sociales susmentionnés, il a été décidé de la reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents, le but étant de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. En matière de regroupements et de rassemblements publics, il a été décidé de «la reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration des mariages, de la circoncision et autres

événements». La mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur a également été reconduite.

Le gouvernement appelle les citoyens à maintenir le plus haut degré de vigilance devant le risque, toujours important, d'un rebond des cas de contamination, invitant la population à poursuivre, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrière et des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique. Le gouvernement affirme que ces mesures s'inscrivent toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et les prémunir contre tout risque de propagation du coronavirus.

Lilia Aït Akli

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La Direction des services de santé militaire participe à la campagne nationale

LA DIRECTION centrale des services de santé militaire (DCSSM) du ministère de la Défense nationale (MDN) a participé, samedi, à la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus (Covid-19), à travers la mobilisation de «staffs médicaux qualifiés» composés de médecins et d'infirmiers relevant des services de santé militaire, «dotés de tous les moyens matériels nécessaires à la réussite de l'opération», a indiqué hier lundi un communiqué du MDN. «Dans le cadre des efforts continus visant à renforcer le système de santé nationale, pour lutter contre la propagation du Coronavirus, et en exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée nationa-

le populaire, la DCSSM du MDN a participé à la campagne nationale de vaccination, et ce en déployant samedi 11 septembre 2021, des points de vaccination dans les différentes Régions militaires, avec la mobilisation de staffs médicaux qualifiés composés de médecins et d'infirmiers relevant des services de santé militaire, dotés de tous les moyens matériels nécessaires à la réussite de l'opération», précise la même source.

«D'autre part, des caravanes médicales ont été dirigées aux différents secteurs militaires à travers l'ensemble des Régions militaires, notamment vers les zones reculées afin de prendre en charge les citoyens, particulièrement les nomades», ajoute le

communiqué, soulignant que cette campagne «a permis, en sus de la vaccination des citoyens, de prodiguer des examens médicaux spécialisés ainsi que de sensibiliser les citoyens sur les mesures de prévention des différentes maladies pandémiques et infectieuses».

Le MDN signale que «les citoyens ayant bénéficié de cette campagne médicale à travers les régions du pays ont exprimé leur satisfaction de cette initiative et leurs vifs remerciements pour les nobles efforts fournis par l'ANP, en apportant aide et assistance aux différentes franges de la population, et en se tenant à leur côté en toutes circonstances».

M. D.

233 nouveaux cas, 198 guérisons et 18 décès

233 NOUVEAUX cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 198 guérisons et 18 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 200.301, dont

233 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.596 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 136.860 cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

S. N.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Débat général du plan d'action du gouvernement

C'est le premier vrai exercice politique pour les nouveaux députés, élus en juin dernier à l'issue des législatives anticipées. Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé, depuis hier, le débat général du plan d'action du gouvernement, présenté dans la matinée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, lors d'une séance plénière présidée par Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée.



D'ailleurs, les journées de samedi et de dimanche ont connu une effervescence particulière, en raison de la mobilisation des groupes parlementaires des partis politiques. Ces derniers ont multiplié les rencontres avec leurs députés, comme le veut la tradition au sein de l'APN. Pour les partis politiques, il s'agit aussi de coordonner les interventions des députés, de les rendre cohérentes et de les enrichir, en raison du manque d'expérience de la plupart des nouveaux membres. Ces derniers ont eu le temps nécessaire pour examiner le document du gouvernement et préparer les questions. S'agissant de ce plan, il est axé essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et à moderniser le système bancaire et financier. Il intervient dans un contexte de crise sanitaire aiguë et dans une conjoncture économique et sociale des plus délicates. Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, ce plan d'action est

composé de cinq chapitres, à savoir la consolidation de l'Etat de droit et la rénovation de la gouvernance, la relance et le renouveau économiques, le développement humain et une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale. Au terme de sa présentation, le Premier ministre a précisé que le plan d'action «sera concrétisé par l'adoption de feuilles de route sectorielles élaborées par chaque département ministériel, qui sera chargé de définir la matrice des activités et les objectifs attendus de chaque activité, ainsi que les délais de mise en œuvre prévus». Il a ajouté qu'«un mécanisme sera mis en place pour suivre et évaluer, périodiquement et en continu, sa mise en œuvre selon des indicateurs quantitatifs précis». «La conjugaison des efforts de tous» s'impose pour atteindre les objectifs tracés dans ce «programme ambitieux», a soutenu le Premier ministre, assurant que le gouvernement «souhaite

travailler avec toutes les bonnes volontés dans ce pays, au service des intérêts de notre pays et de nos concitoyens, sous la direction éclairée du président de la République et conformément à ses instructions». Le gouvernement travaillera avec les différents partenaires «avec sincérité et abnégation afin d'atteindre les objectifs de nos programmes et plans qui visent un développement inclusif et équilibré, afin d'améliorer la situation et la stabilité de l'Algérie au niveau intérieur et promouvoir sa place dans le concert des nations», a souligné le Premier ministre.

Le débat devrait prendre fin demain, mercredi, avec l'intervention des chefs des groupes parlementaires et une séance consacrée aux réponses du Premier ministre aux questions soulevées par les députés lors du débat général. Jeudi, une séance plénière sera consacrée au vote du projet de plan d'action du gouvernement.

Mohamed Kouini

CONSEIL DES MINISTRES

L'allocation chômage au cœur de la réunion

L'ALLOCATION chômage et la vaccination de tous les employés du secteur de l'éducation ainsi que les élèves ont été au cœur de la réunion du Conseil des ministres présidé ce dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une réunion hebdomadaire consacrée également aux secteurs du travail, de l'emploi, de la sécurité sociale, des finances, de l'agriculture, des hydrocarbures, la santé et le tourisme.

A l'issue de la réunion du conseil des ministres, le Président Tebboune a ordonné, concernant la rentrée scolaire 2021-2022, de trouver des solutions immédiates à la souffrance des élèves due au poids du cartable scolaire et d'accélérer le lancement de l'École Nationale Supérieure de Formation des Enseignants Spécialisés dans l'Enseignement des Sourds-Muets sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il a également souligné que la

nécessité d'introduire des livres en braille en mathématiques et en sciences pour la première fois en Algérie, précisant la nécessité de vacciner tous les employés du secteur de l'éducation avant la rentrée scolaire.

Concernant le secteur de la Jeunesse et des sports, le président Tebboune a ordonné d'accélérer le rythme des préparatifs liés aux Jeux Méditerranéens qui seront accueillis par notre pays, notamment l'organisation des préparatifs et des compétitions préparatoires à différents niveaux.

Il a également annoncé la possibilité d'ouvrir la voie à des partenariats internationaux pour former les athlètes et les motiver à concourir lors des prochains Jeux Méditerranéens et de transférer tous les dossiers de projets de réalisation de grands ouvrages sportifs au Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'assurer un suivi permanent et efficace de leur mise en œuvre. S'agissant des mesures

urgentes pour relancer le secteur touristique, le président Tebboune a insisté sur la nécessité de promouvoir le tourisme domestique, par la mise à niveau des services touristiques au niveau des aspirations des familles algériennes et de promouvoir le tourisme thermal au niveau national et international.

Le président a également ordonné la révision de la politique de prix actuelle, pour créer une véritable concurrence entre les investisseurs et impliquer les représentations diplomatiques algériennes dans l'introduction et la promotion des produits traditionnels nationaux, y compris l'attribution d'espaces pour la tenue d'expositions. Concernant l'allocation chômage, le président Tebboune a insisté sur l'importance de déterminer l'âge maximum pour les demandeurs d'emploi éligibles à l'allocation chômage selon des critères raisonnables et objectifs, compte tenu de la lenteur des investissements créatifs pour les

postes de travail et de la récession économique causée par la pandémie de Coronavirus. Il a également ordonné la mise en place d'un système efficace de contrôle de la carte nationale d'identité des chômeurs afin d'en bénéficier de manière transparente et correcte, en tenant compte des opportunités d'emploi disponibles dans les différentes régions du pays et de trouver des mécanismes juridiques pour sanctionner toute fraude pour bénéficier de cette subvention, y compris un suivi pénal.

Pour ce qui est du secteur de la santé, le président Tebboune a ordonné d'exploiter le stock national de vaccins importés, en tenant compte de l'évolution du rythme de production locale dans le futur.

Le Conseil des ministres a approuvé deux décrets présidentiels dans le secteur des hydrocarbures et des décisions individuelles relatives à la nomination à des postes de responsabilité au sein de l'Etat.

S. O. B.

ELLES ONT ATTEINT 2,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Les exportations hors hydrocarbures en forte hausse

LES EXPORTATIONS algériennes hors hydrocarbures, pour les huit (8) premiers mois de 2021 ont atteint 2,9 milliards de dollars, contre 1,34 milliards de dollars par rapport à la même période de l'année dernière, soit une hausse de 118%, a indiqué, hier lundi, le ministère du Commerce, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Le ministère a rappelé que les exportations hors hydrocarbures durant les sept premiers mois de l'année en cours avaient enregistré une augmentation de 108 % (2,47 milliards de dollars), soulignant que le taux des exportations hors hydrocarbures s'élevait à 12,3% de la valeur totale des exportations.

S'agissant des matières exportées les plus importantes, le bilan du ministère du Commerce fait ressortir que les exportations des engrais minéraux et chimiques azotés ont atteint 886 millions de dollars, contre 524 millions \$ à la même période de l'année dernière, soit une augmentation de 69,1 %.

Les exportations de fer et d'acier ont atteint 58,595 millions de dollars, contre 28,76 millions de dollars, soit une augmentation de 1971%. l'exportation des produits chimie inorganique s'élève à 501,8 millions de dollars, contre 150,1 millions de dollars, soit une augmentation de 234 %.

Les exportations du sucre s'élèvent à 288 millions \$ contre 173 millions \$, soit une augmentation de 66 % et les exportations des produits métalliques ont atteint 190,81 millions de dollars, soit environ 6,54 % des exportations totales hors hydrocarbures.

Ce bilan positif exprime la nouvelle orientation de la politique de commerce extérieur fixée par le Président de la République, qui vise à atteindre une réelle diversification de l'économie nationale et une libération progressive de la dépendance aux hydrocarbures, a conclu le même communiqué.

À ce rythme, l'objectif fixé par le chef de l'Etat il y a une année pourrait être atteint à la fin de l'année. Lors de la conférence d'août 2020, Abdelmadjid Tebboune avait tracé comme objectif pour les deux prochaines années de réduire la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures d'au moins 80 %.

M. B.



FOURNITURES SCOLAIRES À BLIDA

Une rentrée très coûteuse

LE MAL-ÊTRE se ressent davantage chez les chefs de famille après la saignée du mois de ramadhan, des vacances d'été et de l'Aïd-el-Adha. A sec, les pères de famille se trouvent obligés de mettre, une fois de plus, la main à la poche pour l'achat des vêtements et des fournitures scolaires à l'occasion de la rentrée, prévue le mardi 21 septembre.

En effet, 2021 est une année qui s'annonce difficile pour les bourses moyennes, notamment face à la flambée des prix.

Une vraie gymnastique pour les parents, contraints de faire face, chaque année, à la même situation. Ahmed, un père de famille rencontré hier au centre-ville de Blida dans l'un des supermarchés, a affirmé : «Pour pouvoir subvenir aux besoins des enfants, j'ai dû annuler les vacances de cette année car mon salaire ne m'aurait pas permis d'acheter le mouton et de partir en vacances, en pensant à économiser un peu d'argent en vue de la rentrée scolaire de mes trois enfants. Mon salaire ne dépasse pas 50 000 DA, et franchement ça ne suffit pas. A une semaine de la rentrée, les prix des fournitures scolaires et des vêtements sont abusivement chers alors qu'il a été annoncé des prix étudiés. Pour ma part, je trouve que c'est quand même cher.»

En effet, malgré les réductions, les prix restent tout de même chers. A titre d'exemple, le cahier de dessin est à 70 DA, la trousse à 300 DA, le sac à dos à roulettes à 2 000 DA, les feutres à 300 DA, le cahier de travaux pratiques à 80 DA, le stylo à bille varie entre 20 et 50 DA, les crayons de couleur oscillent entre 100 et 500 DA, les cartables sont cédés à partir de 1 300 DA, le cahier de 192 pages à 120 DA et celui de 96 pages à 45 DA, les ardoises, elles, sont cédées à partir de 150 DA.

«Comme vous voyez, cela fait plus d'une heure que je fais les rayons sans pouvoir toucher quoi que ce soit. Les prix sont exorbitants, je ne sais quoi faire pour mes enfants !», témoigne un chef de famille. Même constat au niveau des marchés, des souks et des boutiques de fournitures scolaires.

Face à cette flambée des prix, les parents se dirigent vers les produits de très mauvaise qualité, comme le reconnaît Nawel, femme au foyer : «Je sais que ce sont des produits bas de gamme, qui sont dangereux et qui ne sont pas toujours aux normes, mais je n'ai pas le choix. J'ai quatre filles, toutes scolarisées, et la retraite de mon défunt époux ne suffit pas.» Des craintes totalement justifiées bien que le ministre de l'Education ait insisté sur l'allègement du poids du cartable cette année, tout en affichant, à l'avance, les listes des fournitures scolaires indispensables pour chaque élève.

T. Bouhamidi

TIZI OUZOU

Encore un malaise à l'ENIEM d'Oued Aïssi

Au moment où l'espoir a gagné beaucoup de personnes quant à l'avenir prometteur de l'ENIEM d'Oued Aïssi, après une très longue traversée du désert, voilà qu'à la surprise générale, un certain malaise plane sur cette entreprise spécialisée dans l'électroménager.



En effet, son président-directeur général, Mustapha Chaoui, a manifesté son désir de quitter sa direction. Selon certaines indiscretions, l'homme qui a réussi à faire renaître l'espoir de voir l'ENIEM retrouver «sa bonne santé» d'autrefois, et ce en mettant sur pied un plan de redressement de la situation, semble souffrir de l'absence de symbiose, nécessaire entre la direction générale de l'entreprise et certains éléments représentant le partenaire social.

Il semblerait que certains individus du groupe partenaire social ignorent la limite de leurs prérogatives. Cependant,

le désir de Mustapha Chaoui d'abandonner les rênes de l'entreprise a suscité une grande panique, aussi bien chez les travailleurs que chez de nombreux citoyens de la wilaya de Tizi Ouzou car le PDG de l'ENIEM est considéré comme l'homme providentiel qui a su remettre sur pied l'entreprise après de nombreuses années de galère. La dernière performance magistrale de Mustapha Chaoui est l'obtention de deux importants crédits auprès des partenaires financiers. Le premier, d'un montant de 17 millions de dollars, servira au financement de la création d'un nouvel atelier de froid. Le second, d'un

montant de 100 millions de dinars d'ici à la fin de l'année en cours, se fera en quatre tranches, et ce à raison de 25 millions de dinars pour chaque tranche. Cet argent servira à l'acquisition de la matière première (voir notre édition n°7083 du 5 septembre 2021). La question fondamentale qui se pose aujourd'hui est : Mustapha Chaoui reviendra-t-il sur sa décision ou non ?

En tout cas, des cadres et des membres du CP (comité de participation) ainsi que des syndicalistes se sont réunis, hier au siège de la direction générale de l'entreprise, avec pour ordre du jour : convaincre leur PDG

d'annuler sa demande de démission et, par conséquent, de rester à son poste.

Par ailleurs, des personnalités politiques et des notables de Tizi Ouzou ont exhorté, à travers des correspondances, Mustapha Chaoui à revenir sur sa décision de partir «car l'avenir de l'ENIEM de Oued Aïssi dépend de lui». Même le Premier ministre a été saisi par une personnalité politique de la région, à l'effet d'user de son influence auprès de Mustapha Chaoui pour le convaincre de rester à la tête de l'ENIEM de Oued Aïssi.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À MÉDÉA

Lancement de 15 projets de forage

DEVANT la persistance de la crise de l'eau, conséquence d'une longue période sans précipitations et compte tenu de la baisse des niveaux de stockage des eaux dans les barrages, les autorités locales explorent tous les moyens de résoudre le problème qui constitue désormais une priorité importante dans l'ordre de leurs préoccupations dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre des actions contenues dans le programme d'urgence en vue de l'approvisionnement des populations en eau potable. C'est dans le prolongement des mesures arrêtées dans le cadre dudit programme d'urgence, qu'une réunion de coordination consacrée à la réalisation de forages s'est tenue lundi matin au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence de la direction des ressources en eau et des entreprises sous tutelle, des services techniques concernés et des élus.

Au cours de la même réunion, il a été procédé à l'examen des différentes opérations retenues dans le cadre du programme d'urgence et à l'installation des entreprises privées spécialisées pour la réalisation de 15 forages répartis à travers plusieurs communes, dont Berrouaghia, Béni-Slimane, Chahbounia, Guelb Kébir...

A l'adresse des entreprises réalisatrices, il a été demandé qu'il soit opéré à l'installation des chantiers sans délai, en mettant les moyens matériels et la main-d'œuvre nécessaires pour le lancement des travaux de forage et un suivi permanent jusqu'à livraison des projets.

En outre, le programme de réhabilitation des anciens forages devra se poursuivre à travers le territoire de la wilaya et un intérêt particulier est donné aux communes qui enregistrent des perturbations en matière d'alimentation en eau potable, en recourant

à l'approvisionnement des populations par voie de citernage et le remplissage des réservoirs d'eau.

A cela, il a été suggéré de mettre l'accent sur les opérations de creusement de puits, étant entendu que le secteur des ressources en eau qui, outre qu'il est au centre des préoccupations, a été renforcé par plusieurs projets d'investissement public pour l'acheminement de l'eau des wilayas limitrophes.

En effet, la wilaya de Médéa étant approvisionnée à partir des barrages Ghrib (W. Aïn Defla) et de Koudiet Acerdoune (W. Bouira), est également dépendante des eaux provenant du champ de captage de Birine (W. Djelfa) où 5 forages sont lancés pour renforcer l'alimentation des communes situées dans la partie sud du territoire de la wilaya.

Nabil B.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:43	12:24	15:56	18:39	20:01	04:48	12:29	16:01	18:47	20:04	05:02	12:43	16:16	19:00	20:20	05:00	12:34	16:05	18:48	20:04	05:10	12:50	16:22	19:06	20:25	05:15	12:55	16:27	19:10	20:30	05:18	12:58	16:30	19:13	20:33

LE JEUNE

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

N° 7091 — MARDI 14 SEPTEMBRE 2021



	Maximales	Minimales
Alger	40°	24°
Oran	34°	21°
Constantine	37°	17°
Ouargla	39°	26°

CONFLIT À LA JS KABYLIE

Deux directions se disputent le siège du club

Les avocats de la direction de la JS Kabylie (L.1 de football), conduite par Cherif Mellal exige «une décision de justice» pour libérer les bureaux du club, suite à son interpellation lundi par la nouvelle direction du club désignée lors d'une assemblée générale (AG) tenue en mars dernier.



La nouvelle direction de Yazid Yarichène, élu en mars dernier président du conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires, s'est présentée vers la mi-journée au siège du club pour prendre possession des lieux. Mais le président sortant Chérif Mellal et ses collaborateurs se sont cloîtrés à l'intérieur et ont refusé de quitter les lieux. Une foule nombreuse s'est entretenu rassemblée devant le siège ainsi que des renforts de la police, pour éviter tout débordement. Devant la presse, Yarichène a exhibé plusieurs documents,

dont l'ordonnance qui annule le registre de commerce détenu par Mellal et son équipe. Mais celui-ci, qui ne reconnaît pas la légitimité de Yarichène et son équipe, a exigé une ordonnance de quitter les lieux émanant de la justice. Alors qu'un actionnaire du club s'est déplacé au tribunal de la ville pour obtenir le document, la foule était toujours rassemblée devant le siège et Mellal occupait toujours son bureau. Cherif Mellal a exigé «une décision exécutive de la justice » et refuse de reconnaître les documents (nouveau registre de commerce et décision d'annulation

de l'ancien registre) présentés par Yarichène et ses partisans qui se sont déplacés au siège du club après une conférence de presse dans la matinée. Lors de cette conférence organisée au siège du Club sportif amateur (CSA), Yazid Yarichène, nommé nouveau président du Conseil d'administration (CA) lors de l'AG de mars dernier, a soutenu qu'il représente « la direction légitime et légale». «Nous avons obtenu un nouveau registre de commerce et annulé l'ancien et par conséquent nous sommes la direction légitime et légale de la JSK» a-t-il soutenu

en exhibant les 2 documents. Yarichène qui s'est dit « prêt à relever le défi», a indiqué qu'il a «tout un projet pour la JSK, notamment, la réalisation d'un centre de formation et d'un magasin pour le club ainsi que le recrutement de grands joueurs». Sur le plan sportif, l'équipe poursuit sa préparation à la station de sports et loisirs de Tikjda, alors que la nouvelle direction a commencé à engager des joueurs en prévision de la saison prochaine. Sa première recrue est le gardien international Azzedine Doukha. La cacophonie est totale.

H. B.

GAZODUC NIGÉRIA-EUROPE VIA L'ALGÉRIE

L'étude de faisabilité terminée

LE PDG du groupe pétrolier public algérien, Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué, hier lundi à Alger, que l'étude de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe à travers l'Algérie et le Niger, est terminée et soumise aux entreprises des deux pays africains. Intervenant lors du Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Hakkar a précisé que cette faisabilité est liée notamment à la demande sur le gaz et surtout à l'étude du marché au vu de la baisse du prix du gaz, soulignant que le prix de ce dernier est passé de 10 dollars l'unité calorique il y a 10 ans à moins d'un dollar en 2020. Ce qui pourrait, selon lui, «influencer sur la prise de décision de lancer un tel investissement», d'où la démarche de lancer une étude du marché pour déterminer la demande sur le gaz avant de trancher sur l'opportunité de s'engager dans ce projet. Selon le PDG de Sonatrach, qui a réalisé l'étude de faisabilité, l'étude technique du projet est «ficelée et le tracé du gazoduc défini». Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait récemment indiqué que l'Algérie accordait un «intérêt particulier» à la concrétisation «rapide» du projet TSGP

visant à connecter les gisements de gaz naturel nigériens à l'Europe via le réseau de gazoduc algérien. «Nous accordons un intérêt particulier à la concrétisation rapide de cet important projet qui donnera un nouvel élan aux relations entre nos deux pays, en termes de coopération technique et de renforcement des capacités», soulignait M. Arkab. Le projet induira, selon lui, des retombées socio-économiques importantes dans les pays

de transit, dans le respect de la protection de l'environnement et du développement durable. A cet effet, le ministre avait ainsi réitéré le souhait de la partie algérienne de voir le Nigéria ratifier l'accord intergouvernemental relatif au projet TSGP signé en 2009 à Abuja. Le projet est inscrit au programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

M. B.

BÉJAÏA

Relance des projets en souffrance

LES NOUVEAUX chefs de daïras désignés dans la wilaya de Béjaïa dans le cadre du récent mouvement partiel opéré par le Chef de l'Etat ont, officiellement, été installés dans leurs fonctions. L'installation des nouveaux responsables a eu lieu au cours d'une cérémonie qui a été présidée par le wali et en présence du Président de l'APW et les responsables de la commission de sécurité ainsi que de tous les chefs de daïra. Lors de cette cérémonie, «le premier responsable de la wilaya a révélé les grands axes de la feuille de route tracée dans chacune de ces daïras», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Il, a indiqué, avec précision les priorités au niveau des quatre coins de la wilaya en insistant sur l'environnement», ajoute

la même source. Il a exhorté, à cet effet, les chefs de daïras fraîchement installés à «relancer impérativement l'ensemble des projets de développement en souffrance et ceux qui sont à l'arrêt, appelant ces responsables à travailler en étroite collaboration avec les élus locaux et rester accessibles et à l'écoute des préoccupations des citoyens». Les nouveaux responsables des daïras ont été exhortés à ouvrir les portes du dialogue d'être à l'écoute des citoyens et de leur dire la vérité. Le P/APW a, de son côté, tenu à préciser que «la wilaya de Béjaïa recèle des potentialités très importantes et que le seul ennemi est le sous-développement».

N. B.

PREMIER ESSAI DE MALIKA CHALLAL

Parution de «L'illusion de l'identité»

DANS son premier essai intitulé «L'illusion de l'identité», Malika Challal partage avec ses lecteurs sa propre conception de «l'identité», telle qu'elle l'a vécue et ressentie, résultat d'un cumule d'éducation, de lectures et d'expériences personnelles aboutissant à une conception culturelle de l'identité. Cet essai de 123 pages, publié aux éditions «Medias Index», évoque d'abord le mode de vie de Malika Challal dans son enfance, lors de son installation à Alger depuis sa Kabylie natale, où existait «un mélange d'héritage culturel colonial et de mode de vie et de pensée arrivés de tous les coins du pays». L'auteure raconte son expérience à l'école, ses interrogations relatives à l'utilisation et à l'apprentissage de la langue amazighe, et son rapport à «l'Autre» qui est devenu, dans sa perception, un «rival» nourrissant, dans l'esprit de la collégienne, une image sombre sur la culture, la langue et la pensée arabe. L'auteure explique que ce sentiment de rejet s'est vite transformé en sentiment d'appartenance quand elle a découvert «l'apport considérable de la civilisation musulmane à la renaissance de l'Europe». A partir de cette découverte, l'auteure évoque une «réconciliation avec la culture arabe» et l'appropriation d'une «double culture». Dans sa construction de «sa conception de l'identité», elle évoque des événements charnières, comme la guerre du Liban et la découverte de la cause palestinienne et l'ampleur de la violence du conflit au Moyen-Orient. Après la décennie noire et ses conséquences, l'auteure aborde l'arrivée de l'outil informatique et d'Internet qui a également remis en cause certaines de ses convictions, une fois les barrières géographiques, culturelles et linguistiques tombées d'un seul coup. Malika Challal revient également sur les plus grands événements ayant secoué le monde arabe depuis 2011, comme la chute de plusieurs régimes et la montée du terrorisme et de la violence, et défend la nécessité du dialogue au sein d'un même pays, entre les pays et entre les civilisations et religions. Malika Challal a enseigné les sciences physiques au secondaire avant d'embrasser une carrière dans l'édition. Après une expérience de sept ans dans le domaine de l'édition, elle publie son ouvrage «L'illusion de l'identité».

R. C.